

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE GENERALE  
DE RECRUTEMENT DE L'ETAT

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

BURKINA FASO

-----  
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 16 MARS 2020

N° 20 - 0247 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE**

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de **trois (03) élèves Conseillers des Affaires Culturelles, session 2019**, est déclaré admis en remplacement de candidats défailants.

**ADMIS**

RANG	NOM ET PRENOM(S)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE_NAISS
2°	KONVOLBO ABDOUL KADER ISSIAKA	001715	B2684343	11/08/90

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

**DEFAILANTS**

RANG	NOM ET PRENOM(S)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE_NAISS
1°	BALMA MARIE JUDICAELE WENDPAYANDE	000248	B11086534	22/07/90
1°	KABORE RASMANE	000102	B2116861	25/09/86

Arrêté la présente liste à deux (02) noms.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

